

Une STEP régionale en projet



Le projet prévoit de raccorder huit STEP fribourgeoises et vaudoises (ici celle de Payerne). © Vincent Murith-archives

01.07.2017

L'étude pour créer une structure intercommunale à Payerne est en cours

CHANTAL ROULEAU

Payerne » Une partie des eaux usées broyées pourrait converger vers la cité de la reine Berthe. Un projet de créer une station d'épuration des eaux (STEP) intercommunale à Payerne est en cours pour une réalisation à l'horizon 2025. L'avancement de l'étude en cours a été présenté jeudi soir aux exécutifs et exploitants des communes concernées.

La future structure est prévue sur un terrain situé à proximité de l'installation qui existe à Payerne. Y seraient raccordées quatre STEP fribourgeoises et quatre STEP vaudoises. A savoir: Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Corserey,

Montagny, Payerne, Tornay, l'AGMV (Association Grandcour, Missy, Vallon) et l'AIPG (Association intercommunale de la Petite-Glâne, qui réunit Champtauroz, Treytorrens, Bussy, Cugy, Franex, Les Montets, Morens, Nuvilly, Rueyres-les-Prés, Sévaz et Vuissens). Environ 23 000 habitants sont concernés.

La STEP comprendra sept stations de pompage, 16 kilomètres de conduites sous pression et 6,5 kilomètres de collecteurs gravitaires.

Approbation en 2018

Après la création d'un comité de pilotage (COFIL), une convention a été signée entre les partenaires en vue de la mise en place d'une structure intercommunale. «Nous avons baptisé l'association l'Éparse en référence au lieu-dit du futur emplacement de la STEP. Nous devons maintenant terminer la rédaction des statuts afin qu'ils soient approuvés par les législatifs concernés d'ici la fin 2018», précise Alexandre Vonlanthen, syndic de Cugy et président du COFIL.

Un bureau d'aide au maître de l'ouvrage a également été engagé afin d'analyser les avant-projets existants et d'établir une planification générale.

Une étude de base réalisée en 2011 estimait les coûts à quelque 75 millions de francs (49 millions pour la construction de la STEP, 20 millions pour le pompage et les collecteurs et 6 millions pour le rachat des réseaux existants). Une étude plus affinée a montré que le coût de la future STEP pourrait être revu à la baisse, soit 35 millions au lieu de 49. Le projet sera subventionné en partie par la Confédération (75%) et le canton de Vaud (35%).

«Pour l'instant, le canton de Fribourg ne donne rien», informe Alexandre Vonlanthen. Les députés Nadia Savary (plr, Vesin) et Pierre-André Grandgirard (pdc, Cugy) ont déposé une question écrite au Conseil d'Etat fribourgeois à ce sujet. «Nous sommes en attente d'une réponse», indique le président du COFIL.

Problème de la LAT

Le terrain envisagé pour construire la STEP est situé près de l'installation actuelle. En zone agricole, il devra changer d'affectation. «Pour qu'il y ait changement d'affectation, les dispositions de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) demandent que la construction sur cette parcelle soit justifiée», souligne l'urbaniste Jean-Claude Verdon, mandaté par le COFIL.

Une analyse de la situation a démontré que c'était le cas. «Il n'y a pas d'autre solution raisonnable», assure l'urbaniste. La possibilité d'une construction sur la parcelle qui accueille aujourd'hui la STEP payernoise a été écartée, étant trop contraignante. L'achat du terrain devra en outre être négocié, celui-ci appartenant en partie à des privés.

D'après le calendrier établi, le COPIL doit approfondir l'étude technique et financière. Parmi les questions qui restent ouvertes, les étapes de planification ainsi que les clés de répartition sont notamment encore à déterminer.